

DÉCLARATION DE LA COLLECTIVITÉ DE L'ÎLE DE MONTRÉAL EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ ET DU VERDISSEMENT



En cette année internationale de la biodiversité, l'importance d'agir pour protéger et augmenter la biodiversité est mondialement reconnue. La Ville de Montréal est membre actif du *Comité de pilotage Villes et Biodiversité* avec les villes de Curitiba, Bonn et Nagoya. Ce regroupement vise à faciliter les échanges de meilleures pratiques et le développement d'outils spécifiques pour les villes, ainsi qu'à inciter ces dernières à prendre des mesures pour renverser la perte de biodiversité. De plus, le *Partenariat Global Villes et Biodiversité*, dont fait partie Montréal, assure une cohérence entre les différents acteurs impliqués, tels les autorités locales, le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique et différents organismes dont l'UNESCO, ONU Habitat, ICLEI-LAB, dans leurs efforts de sauvegarde de la diversité biologique.

L'île de Montréal, de par sa situation géographique méridionale au Québec et la présence du fleuve Saint-Laurent, abrite aujourd'hui, malgré son urbanité grandissante, une faune et une flore d'une grande richesse, rares dans certains cas. La métropole possède un patrimoine naturel vert et bleu unique. Berges du fleuve et de la rivière des Prairies, ruisseaux, marais et bois sont tous des bijoux à protéger et à mettre en valeur.

La population de l'île de Montréal a le privilège d'avoir accès à plusieurs grands parcs qui supportent une biodiversité intéressante. Pensons au parc du Mont-Royal, au parc Jean-Drapeau et aux parcs-nature. Les centaines de parcs locaux représentent de leur côté des espaces de détente et de jeu pour la population avoisinante. L'île offre également à ses habitants l'opportunité de côtoyer des rives de plusieurs cours d'eau et de pratiquer des activités aquatiques.

Au cours des dernières décennies, de nombreux projets de verdissement pilotés par plusieurs organismes et citoyens sont venus enrichir la trame verte déjà existante. Des cours d'école, des ruelles, des toitures et des murs ont ainsi perdu un peu de gris au profit du vert. Divers projets d'agriculture urbaine ont favorisé la réhabilitation de terrains vagues et le multi-usage des espaces verts en offrant une place à la biodiversité agricole.

La plus value des espaces verts et bleus est bien réelle. Ils contribuent en effet au bien-être de la population, de manière directe et indirecte, tant au niveau de la santé, de l'environnement que de la qualité du milieu de vie et du paysage. Les milieux naturels et les espaces verts participent ainsi au rayonnement de la ville, à son dynamisme économique, à sa fiscalité et à son développement social.

Au cours des dernières années, les connaissances scientifiques se sont accumulées quant aux multiples services sociétaux, économiques et écologiques rendus par les espaces verts et bleus. Mentionnons à cet égard l'ombrage et l'effet rafraîchissant, la captation des eaux de pluie et des polluants atmosphériques. Par ailleurs, il est reconnu que le maintien du plus grand nombre d'espèces vivantes possible est nécessaire à la conservation d'écosystèmes en santé. La végétation spontanée et les zones de friches urbaines ont donc un rôle à jouer, puisqu'elles s'avèrent souvent riches en biodiversité, créant des paysages très dynamiques et diversifiés.

Cependant, malgré la place accordée actuellement à la faune et à la flore, une partie de notre patrimoine naturel exige encore des efforts de préservation et de mise en valeur, et les milieux construits doivent continuer d'être reverdis. Les arbres, un des symboles de la trame verte de la métropole, nécessitent une attention toute particulière, car ils subissent un stress important en milieu urbain, ce qui les fragilise et parfois écourte leur vie. La participation de tous les acteurs de la société est essentielle puisque les milieux naturels et les espaces verts se retrouvent autant dans le domaine public que privé, incluant les secteurs résidentiel, commercial, industriel et institutionnel.

La mise en œuvre de plans d'action, d'une part pour protéger et mettre en valeur les milieux naturels et les espaces verts, et d'autre part pour verdifier les municipalités montréalaises afin d'offrir à la population un lien de proximité et de qualité avec le milieu naturel, représente de nombreux défis qu'il faut relever collectivement et pour lesquels de multiples moyens sont disponibles.

NOUS, SIGNATAIRES, RECONNAISSONS DONC QUE :

- Nous bénéficions d'un environnement naturel unique, du fait de notre insularité et de la richesse végétale présente sur notre territoire, importante pour nous et pour la faune qui l'habite;
- Il est primordial d'accorder aux milieux naturels et aux espaces verts, y compris les zones de friches urbaines, une place suffisante en milieu urbanisé en vue de protéger la biodiversité et de favoriser un milieu de vie de qualité;
- Eu égard à leur grande qualité, les terres agricoles doivent être préservées;
- Des milieux naturels et des espaces verts subissent des pressions multiples qui les fragilisent : perte de biodiversité, morcellement, diminution voire disparition des zones tampon, minéralisation, assèchement des sols, pollution de l'air, présence d'espèces envahissantes et de maladies, changements climatiques;
- Il est nécessaire d'agir rapidement, car plus le temps passe, plus les dommages ou la perte de biodiversité deviennent difficiles à réparer;
- La participation de tous les acteurs de la collectivité de l'île de Montréal est indispensable pour assurer un impact positif généralisé des actions posées.

EN CONSÉQUENCE, NOUS, SIGNATAIRES, NOUS ENGAGEONS À :

- Protéger la biodiversité et les habitats fauniques et initier des actions visant à favoriser leur accroissement dans les parcs et les espaces verts;
- Assurer l'accès de proximité à un parc pour toute la population de l'île;
- Participer au développement de corridors verts et bleus pour mettre en réseau le patrimoine naturel de l'île;
- Participer à l'élaboration d'une stratégie de verdissement pour les secteurs publics et privés;
- Développer l'agriculture urbaine durable sous ses différentes formes;
- Augmenter la connaissance relative au capital naturel de l'île de Montréal et aux flux de biens et services qu'il procure, et la rendre accessible à la population;
- Encourager les initiatives citoyennes de verdissement;
- Informer et sensibiliser la population à l'importance de la biodiversité.